

Montréal, le 12 mars 2021

Objet : Votre demande d'accès à l'information reçue le 10 février 2021 (réf : Divers documents portant sur l'exercice des pouvoirs décisionnels relatifs au Programme ESSOR et au

Programme Exportation)

N/D: 1-210-613

Nous faisons suite à votre demande d'accès, formulée en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ c.A-2.1), ci-après la « Loi sur l'accès », datée du 10 février 2021, reçue par courriel le même jour, et dont copie est jointe en annexe et à notre accusé de réception daté du 15 février 2021, qui faisait également foi d'avis de prolongation.

Votre demande d'accès vise le Programme ESSOR et le Programme Exportation. Ces programmes, élaborés par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (« MEI ») et dont la responsabilité lui incombe, sont administrés par Investissement Québec qui agit à titre de mandataire.

D'emblée à notre réponse, il importe de vous mentionner que plusieurs données de gestion visées par votre demande d'accès ne sont pas disponibles à même des documents détenus par Investissement Québec. Il y a lieu de vous rappeler qu'en vertu de l'article 15 de Loi sur l'accès, le droit d'accès porte notamment sur des documents dont la communication ne requiert aucun calcul ou comparaison de renseignements.

Nous pouvons cependant vous remettre les descriptions de postes demandées, que vous trouverez jointes à la présente. Nous vous référons également aux évaluations de programmes réalisées par le MEI ainsi qu'à ses rapports de gestion, puisque des informations s'y retrouvant pourraient être pertinentes. Vous pourrez consulter ces documents aux liens suivants :

- https://www.quebec.ca/gouv/ministere/economie/publications/evaluation-programmes-normes/
- https://www.guebec.ca/gouv/ministere/economie/publications/#c30650

Quant aux documents de gestion non remis, nous invoquons au soutien de notre décision, comme applicables en l'espèce, les articles 21, 22, 27 de la Loi sur l'accès.

En terminant, à titre d'information, nous vous référons à l'article 135 de la Loi :

«135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai.»

| Nous vous prions d'agréer, | l'expression de nos sentiments les |
|----------------------------|------------------------------------|
| meilleurs | |

Le responsable de l'accès aux documents pour Investissement Québec et ses filiales,

ORIGINAL SIGNÉ

Marc Paquet, avocat Conseiller spécial, mandats stratégiques

p.j. Votre demande d'accès du 10 février 2021, Descriptions de postes, Références législatives de la Loi sur l'accès

De:

Date: 10 février 2021 à 10:19:44 HNE

À: Marc Paquet < Marc.Paquet@invest-quebec.com > Objet: Demande d'information - Projet de recherche

Bonjour Maître Paquet, Veuillez trouver ci-joint une demande d'information adressée à votre attention.

Le soussigné est disponible pour toute question à ce propos. Espérant le tout à votre convenance, Maître Paquet, l'expression de mes sentiments les

meilleurs.

Maître Marc Paquet
Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
Investissement Québec
600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8

Bonjour Maître Paquet,

J'effectue actuellement des recherches portant sur l'administration publique dans le cadre du programme de doctorat en droit de l'Université de Sherbrooke, sous la direction de Ces recherches portent sur la relation entre la notion de primauté du droit et le droit administratif et visent, ultimement, à favoriser la cohérence et la prévisibilité des règles applicables à l'administration publique.

En vue de mener à bien ce projet de recherche, je tente de brosser le portrait du contexte dans lequel s'exercent les pouvoirs décisionnels de l'administration publique ainsi que les processus qui y sont applicables. À cette fin, je constitue un échantillon composé de diverses situations où s'exercent de tels pouvoirs et pour lesquels je souhaite établir un portrait du décideur et du contexte dans lequel s'inscrit son travail.

Dans cette optique, je souhaite avoir accès à certains documents portant sur l'exercice des pouvoirs décisionnels suivants :

- Décision à la suite d'une demande d'appui en vertu du Programme ESSOR volet Appui aux projets d'investissement
- Décision à la suite d'une demande d'appui en vertu du Programme Exportation (PEX)

Dans chaque cas, les documents recherchés sont plus précisément les suivants :

- Documents ou données de gestion présentant :
 - o le volume annuel de dossiers traités dans le cadre de ces pouvoirs décisionnels;
 - le temps de traitement moyen requis par dossier;
 - o une présentation des catégories ou de la typologie des dossiers traités;
 - le nombre de ressources assignées au traitement de ces dossiers (si possible, en équivalent temps complet);
 - l'expérience moyenne (en années et jours) à ce poste du personnel chargé du traitement de ces dossiers.

- Un exemple d'appel de candidature visant à combler le poste d'un employé chargé du traitement de ces dossiers:
- Documents présentant ou illustrant le processus administratif applicable au traitement de ces dossiers (cheminement administratif des dossiers), par exemple : manuel, guide, schémas, logigrammes, diagrammes, tableaux ou analyse des processus.

À prime abord, les documents recherchés sont ceux présentant la situation actuellement en vigueur dans votre organisation ou, à défaut, leur version la plus récente.

Toutefois, l'objectif étant de documenter au mieux la situation existante dans l'administration publique, je vous invite à me contacter pour discuter de toute modification à ma demande ou précision susceptible d'en faciliter le traitement. Qui plus est, je demeure évidemment disponible pour toute question concernant la présente.

Enfin, pour toute validation en ce qui concerne le contexte de cette demande, vous pouvez aussi consulter le répertoire des étudiants-chercheurs de la faculté de droit de l'Université de Sherbrooke (https://www.usherbrooke.ca/droit/recherche/nos-etudiants-chercheurs/).

Espérant le tout à votre convenance, veuillez agréer, Maître Paquet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Personnel professionnel

IDENTIFICATION DU POSTE

| Numéro de poste : | |
|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Titre du poste : | Directeur de comptes, Réseau régional |
| Catégorie d'emploi : | Directeur de comptes I, Services financiers aux entreprises et stratégies clients |
| Niveau de rémunération : | N3 |
| Poste syndiqué : | ⊠ Oui □ Non |
| Relève de : | |
| Vice-présidence : | Vice-présidence, Réseau régional |
| Port d'attache : | À déterminer |

RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

Responsable de la prospection, de la sollicitation, du développement et du maintien de la relation d'affaires auprès d'une clientèle composée principalement de PME œuvrant au sein du marché commercial dans un objectif de croissance de la Société.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES ET DESCRIPTION DES TÂCHES

Développement des affaires et visibilité

- Agir à titre de responsable de comptes, c'est-à-dire être le lien privilégié entre la Société et les clients.
- Établir et maintenir des liens avec des entrepreneurs afin de discuter avec eux de particularités de leur entreprise dans le but de diagnostiquer les enjeux, leur fournir des conseils et préparer, s'il y a lieu, une offre de service IQ appropriée à leurs besoins d'affaires.
- Être responsable d'un portefeuille d'interventions financières et de sa rentabilité.
- Assurer la croissance et la rétention des clients actuels d'un portefeuille tout en procédant à l'acquisition de nouveaux clients et à la création d'un pipeline d'opportunités d'affaires.
- Être actif dans le milieu des affaires en ciblant de façon optimale les activités à valeur ajoutée dans le but de promouvoir la notoriété de la Société et de solliciter des références qui faciliteront l'acquisition de nouveaux clients.
- Identifier les projets les plus prometteurs et inciter les entreprises ou les partenaires à se prévaloir des services de la Société.
- S'assurer d'une saine gestion des risques pour l'ensemble du portefeuille sous sa responsabilité.
- Assurer l'utilisation adéquate, l'actualisation et la satisfaction à l'égard des produits et services offerts.
- Analyser les sources d'insatisfaction et recommander des pistes de solution.
- Rester au fait des changements apportés aux politiques, aux procédures et aux processus détaillés, et des tendances concernant les questions de crédit et de réglementation pouvant avoir des répercussions sur la Société.

Administration et suivi

 En collaboration avec le technicien, maintenir la relation d'affaires avec les clients en portefeuille et procéder au recouvrement des sommes dues par les entreprises en arrérages.

Octobre 2018

QUALIFICATIONS SPÉCIFIQUES REQUISES (INCLUANT TITRE PROFESSIONNEL ET CERTIFICATION)

- Détenir un baccalauréat en finances, administration des affaires, en comptabilité ou toute autre discipline pertinente.
- Posséder un minimum d'un an (1) d'expérience pertinente comme professionnel en financement aux entreprises.
- Avoir des connaissances en matière de techniques d'analyse financière, de sûretés et de normes usuelles de financement.
- Maîtriser le français (parlé et écrit).
- Maîtriser l'anglais (parlé et écrit) constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIÈRES

Avoir accès à une voiture et avoir un permis de conduire valide. Le poste requiert de fréquents déplacements pour couvrir le territoire desservi.

PROFIL GÉNÉRAL RECHERCHÉ

- Être orienté vers le client.
- Savoir gérer les priorités.
- Posséder des habiletés de communications (orales et écrites).
- Faire preuve d'une capacité d'adaptation.
- Maîtriser la résolution de problèmes.
- Savoir négocier.
- Savoir persuader.
- Avoir un intérêt naturel marqué pour le développement économique et le développement des affaires.
- Faire preuve d'une grande autonomie et de jugement pour relever toutes les situations problématiques au dossier.

APPROBATION DU CONTENU PAR LES GESTIONNAIRES Supérieur immédiat Signature Date Jocelyn Beauchesne Supérieur hiérarchique Signature Date

APPROBATION DU CONTENU PAR LES RESSOURCES HUMAINES Conseillère principale, Acquisition de talents Signature Date

Octobre 2018



Personnel professionnel

IDENTIFICATION DU POSTE

| Numéro de poste : | |
|--------------------------|------------------------------------------------------------|
| Titre du poste : | Directeur de comptes, Programmes et Financement spécialisé |
| Catégorie d'emploi : | Directeur de comptes principal I, Financement spécialisé |
| Niveau de rémunération : | N5 |
| Poste syndiqué : | ⊠ Oui □ Non |
| Relève de : | Direction principale, Programmes et Financement spécialisé |
| Vice-présidence : | Vice-présidence, Financement spécialisé |
| Port d'attache : | Montréal ou Québec |

RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

Être responsable de l'analyse de projets d'investissements et de conclure des financements. Mise en place de structures de financement d'entreprises québécoises, relatives à des projets majeurs ayant un impact économique très important et tout autre mandat à caractère économique en provenance du gouvernement.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES ET DESCRIPTION DES TÂCHES

- Analyser les projets d'investissements et les demandes d'aide financière soumises, évaluer les besoins du client et élaborer le montage financier approprié afin de maximiser l'utilisation de l'enveloppe budgétaire, le tout dans un souci de viabilité financière, de partage de risque et de retombées économiques et fiscales.
- Assurer la réalisation des dossiers, négocier et convaincre les divers intervenants et partenaires multiples ayant des intérêts divergents d'une approche de travail et d'un montage financier optimal qui tient compte de la viabilité des projets et d'un partage de risque adéquat.
- Étre responsable de planifier, organiser et coordonner la réalisation du projet d'investissement. Contrôler les différentes étapes et composantes des études en fonction du calendrier d'exécution du projet et assurer le lien effectif entre les différents partenaires et les ressources internes spécialisées. Conclure sur l'ensemble des composantes de la diligence raisonnable afin de notamment formuler des recommandations aux autorités gouvernementales à l'égard de l'investissement ciblé.
- Produire sur une base constante, généralement en situation d'urgence et pour la plupart des projets, aux fins de discussions avec les plus hautes autorités d'IQ et du ministère, des documents d'analyse de qualité comportant de multiples éléments à prendre en considération (analyse financière, retombées économiques et fiscales, impact politique et coût budgétaire pour le gouvernement).
- Formuler et recommander les modalités des aides financières appropriées et qui peuvent nécessiter l'adoption de décrets.
- Administrer un portefeuille d'interventions financières, effectuer le suivi des dossiers ainsi qu'établir la provision pour pertes. Produire des rapports de suivi et procéder, au besoin, au recouvrement des sommes dues par les entreprises en défaut.
- Représenter la Direction ou la Société sur divers comités internes ou externes ou mandat ad hoc.

QUALIFICATIONS SPÉCIFIQUES REQUISES (INCLUANT TITRE PROFESSIONNEL ET CERTIFICATION)

- Détenir un baccalauréat en finances, en administration des affaires, en comptabilité ou tout autre domaine pertinent.
- Posséder un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente comme professionnel.
- Avoir une très bonne maîtrise du français.
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais.
- Détenir un titre professionnel pertinent (un atout).

PROFIL GÉNÉRAL RECHERCHÉ

- Être orienté vers le client.
- Avoir un bon sens des communications orales et écrites.
- Savoir gérer les priorités et les urgences, faire preuve de tact et de jugement dans les situations sensibles.
- Posséder un bon sens politique et avoir une capacité à la résolution de problèmes.
- Faire preuve d'une capacité d'adaptation et d'anticipation.
- Faire preuve de professionnalisme et de diligence.
- Avoir des habiletés de négociation et de persuasion, dans un contexte de forte pression, où plusieurs partenaires ont des intérêts et opinions divergents.
- Avoir une bonne connaissance des outils de financement disponibles ainsi que du cadre juridique et règlementaire dans lequel évoluent les entreprises, IQ et le gouvernement.
- Être habile pour proposer des solutions innovatrices en matière de financement et à négocier dans un cadre où il existe peu de précédents.
- Être capable de vulgariser et synthétiser de l'information aux fins de présentation aux autorités (PDG d'IQ, autorités du ministère, ministre).
- Posséder de très bonnes habiletés financières telles que la capacité à lire des bilans financiers, évaluer les risques de dossiers de financement.
- Avoir une bonne connaissance des techniques d'analyse financière et de sûreté.

APPROBATION DU CONTENU PAR LES GESTIONNAIRES Supérieur immédiat Signature Date Supérieur hiérarchique Signature Date

| APPROBATION DU CONTENU PAR LES RESSOURCES HUMAINES | | |
|----------------------------------------------------|-----------|------|
| | | |
| Conseillère principale, Acquisition de talents | Signature | Date |



Personnel professionnel

IDENTIFICATION DU POSTE

| Numéro de poste : | |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Titre du poste : | Directeur de comptes principal, Programmes et financement spécialisé |
| Catégorie d'emploi : | Directeur de comptes principal II, Financement spécialisé |
| Niveau de rémunération : | N6 |
| Poste syndiqué : | ⊠ Oui □ Non |
| Relève de : | Direction principale, Programmes et financement spécialisé |
| Vice-présidence : | Vice-présidence, Financement spécialisé |
| Port d'attache : | Montréal ou Québec |

RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

Étre responsable de l'analyse de projets d'investissements et de conclure des financements. Mise en place de structures de financement d'entreprises québécoises approuvées par le Conseil des ministres, relatifs à des projets majeurs ayant un impact économique très important et tout autre mandat à caractère économique en provenance du gouvernement.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES ET DESCRIPTION DES TÂCHES

- Analyser les projets d'investissements et les demandes d'aide financière soumises, évaluer les besoins du client et déterminer le montage financier approprié afin de maximiser l'utilisation de l'enveloppe budgétaire, le tout dans un souci de viabilité financière, de partage de risque et de retombées économiques et fiscales.
- Assurer le leadership des dossiers, négocier et convaincre les divers intervenants et partenaires multiples ayant des intérêts divergents d'une approche de travail et d'un montage financier optimal qui tient compte de la viabilité des projets et d'un partage de risque adéquat.
- Étre responsable de planifier, organiser et coordonner la réalisation du projet d'investissement. Contrôler les différentes étapes et composantes des études en fonction du calendrier d'exécution du projet et assurer le lien effectif entre les différents partenaires et les ressources internes spécialisées. Conclure sur l'ensemble des composantes de la diligence raisonnable afin de notamment formuler des recommandations aux autorités gouvernementales à l'égard de l'investissement ciblé.
- Produire, sur une base constante, généralement en situation d'urgence et pour la plupart des projets, aux fins de discussions avec les plus hautes autorités d'IQ et du ministère, des documents d'analyse de qualité comportant de multiples éléments sensibles à prendre en considération (analyse financière, retombées économiques et fiscales, impact politique et un coût budgétaire pour le gouvernement).
- Formuler et recommander les modalités des aides financières appropriées et souvent complexes et qui peuvent nécessiter l'adoption de décrets.
- Administrer un portefeuille d'interventions financières complexes de par la nature ou l'importance du projet, des montages financiers représentant des difficultés particulières et le niveau hiérarchique et le nombre d'intervenants au dossier. Effectuer le suivi des dossiers ainsi qu'établir la provision pour pertes. Produire des rapports de suivi et procéder, au besoin, au recouvrement des sommes dues par les entreprises en défaut.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES ET DESCRIPTION DES TÂCHES (SUITE)

- Représenter la Direction ou la Société sur divers comités internes ou externes ou mandat ad hoc.
- Exercer un rôle-conseil auprès du directeur de l'unité, des professionnels ou d'autres gestionnaires de la Société notamment en matière d'interprétation des programmes d'aide dont la Direction est responsable.

QUALIFICATIONS SPÉCIFIQUES REQUISES (INCLUANT TITRE PROFESSIONNEL ET CERTIFICATION)

- Détenir un baccalauréat ou maitrise en comptabilité, en finances, en administration des affaires ou tout autre domaine pertinent.
- Posséder un minimum de six (6) années d'expérience pertinente comme professionnel avec un minimum d'un (1) an dans les opérations de financement et/ou en fusion et acquisition et/ou en évaluation d'entreprise.
- Avoir de l'expérience en redressement (un atout).
- Avoir une très bonne maîtrise du français.
- Avoir une bonne maitrise de l'anglais.
- Détenir un titre professionnel pertinent (un atout).

PROFIL GÉNÉRAL RECHERCHÉ

- Être orienté vers le client.
- Être doué pour les communications orales et écrites.
- Savoir gérer les priorités et les urgences, faire preuve de tact et de jugement dans les situations sensibles.
- Posséder un bon sens politique et maîtriser la résolution de problèmes.
- Faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation et d'anticipation.
- Faire preuve de professionnalisme et de diligence.
- Avoir de bonnes habiletés de négociation et de persuasion, dans un contexte de forte pression, où plusieurs partenaires ont des intérêts et opinions divergents.
- Avoir une très bonne connaissance des outils de financement disponibles ainsi que du cadre juridique et règlementaire dans lequel évoluent les entreprises, IQ et le gouvernement.
- Être habile pour proposer des solutions innovatrices en matière de financement et à négocier dans un cadre où il existe peu de précédents.
- Être capable de vulgariser et synthétiser de l'information aux fins de présentation aux autorités (PDG d'IQ, autorités du ministère, ministre).
- Avoir une très bonne connaissance en matière de techniques d'analyse financière et de sûreté.
- Posséder une bonne autonomie dans la réalisation des facettes des mandats de financement.

| APPROBATION DU CONTENU PAR LES GESTIONNAIRES | | |
|----------------------------------------------|-----------|------|
| | | |
| | | |
| Supérieur immédiat | Signature | Date |
| | | |
| Supérieur hiérarchique | Signature | Date |

| APPROBATION DU CONTENU PAR LES RESSOURCES HUMAINES | | |
|----------------------------------------------------|-----------|------|
| | | |
| Conseillère principale, Acquisition de talents | Signature | Date |



Personnel professionnel

IDENTIFICATION DU POSTE

| Numéro de poste : | |
|--------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Titre du poste : | Directeur de comptes principal, Programmes et financement spécialisé |
| Catégorie d'emploi : | Directeur de comptes principal III, Financement spécialisé |
| Niveau de rémunération : | N7 |
| Poste syndiqué : | ⊠ Oui □ Non |
| Relève de : | Direction principale, Programmes et Financement spécialisé |
| Vice-présidence : | Vice-présidence, Financement spécialisé |
| Port d'attache : | Montréal ou Québec |

RAISON D'ÊTRE DE L'EMPLOI

Étre responsable de l'analyse de projets d'investissements et de conclure des financements. Mise en place de structures de financement d'entreprises québécoises approuvées par le Conseil des ministres, relatifs à des projets majeurs ayant un impact économique très important et tout autre mandat à caractère économique en provenance du gouvernement. Agir à titre de leader et de coach auprès des collègues dans certains dossiers dont l'analyse, l'évaluation ou l'exécution leur auront été déléguées.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES ET DESCRIPTION DES TÂCHES

- Analyser les projets d'investissements souvent complexes et les demandes d'aide financière soumises, évaluer les besoins du client et déterminer le montage financier approprié afin de maximiser l'utilisation de l'enveloppe budgétaire, le tout dans un souci de viabilité financière, de partage de risque et de retombées économiques et fiscales
- Assurer le leadership des dossiers, négocier et convaincre les divers intervenants et partenaires multiples ayant des intérêts divergents d'une approche de travail et d'un montage financier optimal qui tient compte de la viabilité des projets et d'un partage de risque adéquat.
- Étre responsable de planifier, organiser et coordonner la réalisation du projet d'investissement. Contrôler les différentes étapes et composantes des études en fonction du calendrier d'exécution du projet et assurer le lien effectif entre les différents partenaires et les ressources internes spécialisées. Conclure sur l'ensemble des composantes de la diligence raisonnable afin de notamment formuler des recommandations aux autorités gouvernementales à l'égard de l'investissement ciblé.
- Étre responsable de produire, sur une base constante, généralement en situation d'urgence et pour la plupart des projets, aux fins de discussions avec les plus hautes autorités d'IQ et du ministère, des documents d'analyse de qualité comportant de multiples éléments complexes et sensibles à prendre en considération (analyse financière, retombées économiques et fiscales, impact politique et coût budgétaire pour le gouvernement).
- Formuler et recommander les modalités des aides financières appropriées et souvent complexes et qui peuvent nécessiter l'adoption de décrets.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES ET DESCRIPTION DES TÂCHES

- Administrer un portefeuille d'interventions financières à complexité élevée de par la nature et l'importance du projet, des montages financiers représentant des difficultés particulières et le niveau hiérarchique et le nombre d'intervenants au dossier. Effectuer le suivi des dossiers ainsi qu'établir la provision pour pertes. Produire des rapports de suivi et procéder, au besoin, au recouvrement des sommes dues par les entreprises en défaut.
- Représenter la Direction ou la Société sur divers comités internes ou externes ou mandat ad hoc.
- Exercer un rôle-conseil auprès du directeur de l'unité, des professionnels ou d'autres gestionnaires de la Société notamment en matière d'interprétation des programmes d'aide dont la Direction est responsable.
- Conseiller le directeur de l'unité à l'égard de l'orientation préliminaire des dossiers des autres directeurs de comptes de l'unité.
- Agir à titre d'expert envers les autres directeurs de comptes de l'unité et au besoin les accompagner dans les rencontres ou lors des négociations lorsque la complexité de leur dossier ainsi que la nature du financement l'exigent.
- Agir à titre de coach et leader en identifiant les dossiers dont la responsabilité d'exécution relèvera de collègues tout en maintenant un rôle stratégique dans l'exécution du dossier et les communications avec les différents intervenants.

QUALIFICATIONS SPÉCIFIQUES REQUISES (INCLUANT TITRE PROFESSIONNEL ET CERTIFICATION)

- Détenir un baccalauréat en finances, en administration des affaires, en comptabilité, ou tout autre domaine pertinent.
- Posséder un minimum de huit (8) années d'expérience pertinente comme professionnel avec un minimum de deux (2) ans chez IQ dans les opérations de financement.
- Avoir une très bonne maîtrise du français.
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais.
- Posséder de l'expérience dans la réalisation d'importants financements d'entreprises au stade commercial et de précommercialisation.
- Avoir de l'expérience en redressement (un atout).
- Détenir un titre professionnel pertinent (un atout).

PROFIL GÉNÉRAL RECHERCHÉ

- Être orienté vers le client.
- Maîtriser les communications orales et écrites.
- Savoir gérer les priorités, avoir un sens aigu de l'urgence, faire preuve de tact et de jugement dans les situations sensibles.
- Posséder un très bon sens politique et maîtriser la résolution de problèmes.
- Faire preuve d'une forte capacité d'adaptation et d'anticipation.
- Faire preuve d'un grand professionnalisme et d'une grande diligence.
- Avoir de fortes habiletés de négociation et de persuasion avec des intervenants de haut niveau au sein des entreprises, du ministère et d'IQ, dans un contexte de forte pression, où plusieurs partenaires ont des intérêts et opinions divergents.
- Maîtriser les outils de financement disponibles ainsi que du cadre juridique et règlementaire dans lequel évoluent les entreprises, IQ et le gouvernement.
- Être habile pour proposer des solutions innovatrices en matière de financement et à négocier dans un cadre où il existe peu de précédents.
- Être capable de vulgariser et synthétiser de l'information aux fins de présentation aux autorités (PDG d'IQ, autorités du ministère, ministre).
- Posséder d'excellentes habiletés financières telles que la capacité à lire des bilans financiers, évaluer les risques de dossiers de financement.
- Maîtriser les techniques d'analyse financière et les sûretés.
- Posséder une très grande autonomie dans la réalisation de toutes les facettes des mandats de financement.
- Être un leader parmi ses collègues.
- Savoir agir comme coach auprès de ses collègues.
- Savoir travailler en équipe et faire preuve d'ouverture et de transparence.

| APPROBATION DU CONTENU PAR LES GESTIONNAIRES | | |
|----------------------------------------------|-----------|------|
| | | |
| | | |
| Supérieur immédiat | Signature | Date |
| | | |
| | | |
| Supérieur hiérarchique | Signature | Date |

| APPROBATION DU CONTENU PAR LES RESSOURCES HUMAINES | | |
|----------------------------------------------------|-----------|------|
| | | |
| Conseillère principale, Acquisition de talents | Signature | Date |

RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- **15.** Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.
- **21.** Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:
- 1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou
- 2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.
- **22.** Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

27. Un organisme public peut refuser de communiquer un renseignement dont la divulgation aurait vraisemblablement pour effet de révéler un mandat ou une stratégie de négociation de convention collective ou de contrat, pendant huit ans à compter du début de la négociation.

Il peut également refuser de communiquer, pendant dix ans à compter de sa date, une étude préparée en vue de l'imposition d'une taxe, d'un tarif ou d'une redevance.